

Formulaire de demande de soutien aux formations continues supérieures en Suisse romande

La demande doit être envoyée avant le début de la formation au Service de l'énergie et de l'environnement (SENE) : Rue du Tombet 24, 2034 Peseux ou par e-mail à sene@ne.ch.

Coordonnées du (de la) requérant(e)

Nom et prénom :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date de naissance :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Adresse postale :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Coordonnées bancaires ou postales, y compris numéro IBAN :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Employé(e) par : (Nom de l'entreprise et adresse) Depuis le (date) :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Formation envisagée

Nom de la formation :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
École dispensant les cours : (Nom et adresse)	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Dates des cours :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Diplôme délivré et/ou crédits ECTS :	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Documents à joindre à la demande :

- CV et diplômes du (de la) requérant(e)
- Attestation de domicile dans le canton de Neuchâtel

La formation n'est pas soutenue par le SENE si une prise en charge est déjà prévue par l'employeur ou dans le cadre de l'assurance-chômage. Si la formation est prise en charge que partiellement par l'employeur ou l'assurance-chômage, le SENE décide au cas par cas après évaluation de la situation.

Si l'aide financière est allouée, le SENE s'engage à verser le montant prévu lorsque tous les justificatifs lui seront parvenus, soit : Copie du formulaire de demande de soutien validé par le SENE, attestation de réussite (diplôme) de la formation, preuve de paiement de la formation, copie du travail de fin d'étude.

Le(la) soussigné(e) confirme l'exactitude des indications ci-dessus et certifie avoir pris connaissance des conditions éditées par le SENE (www.ne.ch/energie).

<p><u>Lieu, date et signature</u> :</p>

<p><u>Validation du SENE si la requête est acceptée</u> :</p>
